

## FRANCE

## Le nombre de réclamations pour discrimination a augmenté en 2007

Le rapport annuel pour l'année 2007 de la Haute-Autorité de lutte contre les discriminations Halde, a été remis la semaine dernière au président français. Alors que les chiffres du rapport révèlent une augmentation, par rapport à l'année 2006 de 53% des réclamations déposées auprès de la Halde, Louis Schweitzer, son président, commentant ce bilan, a déclaré : « Nous avons reçu 53% de réclamations supplémentaires. Pourtant, je pense que dans le fond, les discriminations régressent peu à peu. » Les chiffres têtus de ce bilan commencent déjà à faire des vagues auprès d'associations qui ne s'expliquent pas cette autosatisfaction.

De notre bureau de Paris,  
Khadija Baba-Ahmed

La Halde a enregistré un nombre croissant de réclamations : 6 222 en 2007 contre 4 058 en 2006 et 1 409 en 2005, date de création de cet organisme. L'origine reste le critère de réclamation, même si les saisines liées à la santé et au handicap ont progressé et se situent en deuxième position.

Les critères liés à l'âge (6,28%), au sexe (5,88%) et à l'orientation sexuelle (1,82%), même en progression, restent malgré tout contenus. Quant au domaine de réclamation des plaignants, il concerne pour 50,1% l'emploi, qui ne cesse d'être prioritairement réservé «aux Français de souche» même si les raisons invoquées pour les rejets de candidatures ne sont pas toujours exprimées aussi clairement.

La lecture de ce rapport nous indique, par

ailleurs, que certaines recommandations émises par la Halde pour supprimer ou corriger des discriminations inscrites de fait dans certains textes de loi n'ont pas été suivies d'effet. Il en est ainsi des conditions de résidence exigées par le code civil aux personnes se portant caution pour le logement ou encore des dispositions du code des pensions militaires d'invalidité qui instituent des traitements différenciés dans les allocations de pension d'invalidité.

La recommandation de la Halde relative à l'exercice par des praticiens hospitaliers diplômés en dehors de l'Union européenne n'a, par ailleurs, été respectée que partiellement. Dans les conclusions de son rapport, la Halde souligne la difficulté de réunir les preuves de la discrimination, difficulté d'autant plus grande que cet organisme doit informer d'abord les mis en cause des discriminations avant de commencer à enquêter sur place.

La proposition de cet organisme de créer «un délit d'entrave spécifique pour faire face à la rétention d'informations» dans ses investigations sera-t-elle suivie d'effet ? Rien n'est moins sûr, même si le président Sarkozy a, dans un communiqué, promis que «le gouvernement veillerait à ce que ces recommandations soient suivies d'effets concrets».

Si le président de la Halde s'est réjoui de ces résultats, les associations de lutte contre les discriminations et notamment le Conseil représentatif des associations noires, Cran, dans un communiqué publié samedi dernier a déclaré : «Nous nous élevons contre cette autosatisfaction injustifiée de la Halde et nous

annonçons le lancement du deuxième baromètre des discriminations à l'encontre des populations noires, dont les résultats seront publiés en septembre 2008.»

Le Cran, malgré l'interdiction faite par la loi à l'élaboration de statistiques ethniques, avait publié en 2007 une enquête qui avait fait grand bruit et qui avait révélé, chiffres à l'appui, les discriminations faites aux Noirs, aux Arabes et plus globalement aux populations étrangères. Les statistiques ethniques sont aussi refusées par la Halde qui s'en tient aux textes existants et, de ce fait, ne peut réellement établir des chiffres crédibles sur la réalité des traitements discriminatoires.

Aussi, le Cran rappelle que le rapport de la Halde, déjà très alarmant, est loin de refléter la situation car «il n'existe à l'heure actuelle aucun outil scientifique permettant de mesurer l'évolution des discriminations en France». En militant pour l'abrogation de la loi interdisant les statistiques ethniques et en le faisant fortement savoir depuis bientôt deux ans, le Cran a vu beaucoup de partis ou d'associations approuver cette revendication.

Le Parti socialiste vient à son tour, depuis ce rapport de la Halde, rejoindre les nombreuses associations et institutions qui reconnaissent «l'utilité des statistiques de la diversité dans la lutte contre les discriminations et pour l'égalité, si elles sont anonymes, facultatives, auto-déclaratives et sans constitution de fichier». Le rapport de la Halde aura eu, au moins, le mérite de relancer la question des statistiques ethniques qui fait tellement débat.

K. B.-A.

## MAROC

## Neuf étudiants arrêtés au cours d'une manifestation à Errachidia

Neuf étudiants de l'université d'Errachidia (482 km au sud-est de Rabat) ont été arrêtés mercredi dernier par la police lors d'une manifestation de protestation, organisée à la suite de l'intoxication de 50 étudiants survenue le 17 mai, à la cité universitaire, a rapporté hier, la presse marocaine.

Selon le quotidien arabophone *El Ihtidaj El Ichtraki*, huit étudiants ont été présentés devant la justice pour être jugés, pour participation à attroupement armé et outrage à un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions, alors qu'un autre étudiant a été mis en liberté provisoire.

L'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH) s'est rapprochée des étudiants et du service des urgences de l'hôpital

pour confirmer l'admission de nombreux cas d'étudiants intoxiqués, précise la même source. Par ailleurs, le quotidien francophone *Le Soir Echos* a rapporté, hier, que 18 étudiants arrêtés à la suite des émeutes qui ont secoué l'université Cadi Ayyad de Marrakech (321 km au sud de Rabat) ont entamé une grève de la faim à la prison de Boulemharez où ils ont été placés en détention préventive. Les grévistes de la

faim, qui ont été placés dans des cellules réservés aux prisonniers de droit commun, revendiquent le statut de prisonniers politiques, précise le journal qui cite des sources estudiantines. Des proches des étudiants arrêtés ont indiqué que ces derniers auraient été torturés dans les locaux de la police judiciaire «pour les obliger à signer des procès-verbaux taillés sur mesure».

Selon *Le Soir Echos*, les 18 étudiants détenus à la prison de Boulemharez, à Marrakech, appartiennent à des courants extrémistes, mais aussi «se recrutent dans les rangs des

étudiants issus du Sahara». Les émeutes survenues à l'université de Marrakech ont été provoquées les 14 et 15 mai derniers, lorsqu'une manifestation d'étudiants a dégénéré après l'intervention des forces de police, avait rapporté la presse qui avait fait état d'importants dégâts matériels dans l'incendie de bureaux et d'équipements.

Citant des sources estudiantines, les journaux ont également fait état d'un mort et de plusieurs blessés. Les autorités marocaines avaient par la suite démenti le décès d'un étudiant, au cours de ces évènements.

## PALESTINE

## Hamas cherche à se «réconcilier» avec le Fatah, selon son porte-parole

Le mouvement palestinien Hamas cherche à se «réconcilier» avec le Fatah (parti présidentiel) par le biais de contacts avec la Ligue arabe et le Qatar, a affirmé hier un porte-parole du Hamas, Ahmed Youssef. «Les contacts entre le Hamas et la Ligue arabe, ainsi qu'avec le Qatar, visant à la réconciliation avec le Fatah ne sont pas chose nouvelle», a fait remarquer M. Youssef. Il a indiqué que le responsable du bureau politique du Hamas en exil, Khaled Machaal, ainsi que l'ex-Premier ministre palestinien, Ismail Haniyeh, avaient demandé au secrétaire général de la

Ligue arabe, Amr Moussa, et au prince du Qatar d'«intervenir pour parvenir à la réconciliation». M. Youssef a ajouté que cet appel est lancé «suite à l'intervention réussie» de l'organisation panarabe et du Qatar «dans la résolution de la crise politique» au Liban. «Les réponses sont positives et ils ont promis de prendre la requête en considération suite à des consultations avec toutes les parties, dont la présidence palestinienne», a ajouté M. Youssef. Il a rappelé que les négociations entre le Hamas et le Fatah sont suspendues pour l'instant et que les deux

parties n'ont pas réussi à conclure un accord de réconciliation. Il est à rappeler que le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, avait suspendu tout contact avec le Hamas suite à la prise de contrôle de la bande de Gaza par ce mouvement en juin 2007. M. Abbas avait destitué l'ex-gouvernement qui était dirigé par Ismail Haniyeh, et créé un nouveau gouvernement basé en Cisjordanie. Le président Abbas écarte toute reprise de dialogue avec le Hamas à moins que ce dernier abandonne le contrôle de Gaza.

## IRAK

## Le gouvernement irakien appelle les pays signataires du «pacte international» à honorer leurs engagements

Le gouvernement irakien a annoncé avoir honoré tous ses engagements pris dans le cadre du partenariat avec la communauté internationale «Pacte international», appelant les pays signataires du document à faire de même.

Cette annonce intervient à la veille de la deuxième conférence sur l'Irak prévue mercredi à Stockholm

pour examiner un rapport global sur les réalisations faites l'année dernière par le gouvernement irakien aux plans économique, politique et des droits de l'homme dans le cadre du «pacte international» pour l'Irak.

Selon des informations publiées hier dans la presse irakienne, cette conférence, qui se déroulera en présence de près de 100 pays et

organisations examinera les progrès réalisés depuis la conférence de Charm-El-Cheikh tenue l'année dernière. En prévision de cette deuxième conférence sur l'Irak, le gouvernement irakien a présenté, samedi à Bagdad, un rapport annuel sur ses réalisations dans le cadre du «pacte international» lors d'une réunion ayant regroupé des

ambassadeurs et représentants des pays signataires du document.

Dans une allocution prononcée lors de cette réunion, le Premier ministre irakien, Nouri el Maliki, a souligné que le rapport présenté par le gouvernement «résume tous les efforts consentis l'an dernier» dans les volets politique, économique et en matière de promulgation de lois et de

législations. Il a vanté, à cet effet, «la réussite du gouvernement à prévenir une guerre civile en Irak», soulignant ses efforts de «reconstruction de l'Irak». Il a, par ailleurs, formé le vœu que «les engagements pris dans le cadre du pacte international se concrétisent en faveur de l'instauration de la sécurité et de la stabilité en Irak».

## LIBAN

## Prise de fonction du nouveau président Michel Sleimane

Michel Sleimane, élu dimanche au poste de président de la République libanaise, a pris ses fonctions hier, mettant ainsi fin à six mois de vacance politique, ont rapporté des médias.

«Unissons-nous et travaillons en vue d'une solide réconciliation. Nous avons payé cher notre unité nationale. Préservons-la, la main dans la main», a dit M. Sleimane dans son discours d'investiture.

M. Sleimane, jusque-là commandant en chef de l'armée libanaise, a salué le rôle de la «résistance», en référence au Hezbollah, dans la lutte contre Israël, mais a averti que le mouvement ne devait pas «tirer profit de ses succès pour les utiliser dans des conflits internes».

Le président Sleimane a aussi souhaité «l'établissement de relations diplomatiques avec la Syrie et la mise en place d'une stratégie de défense contre les violations par Israël du territoire libanais», a-t-on indiqué.

L'élection de M. Sleimane à la tête de l'Etat libanais a été approuvée par 118 des 127 députés du Parlement libanais, devant un parterre de personnalités arabes et internationales.

Cette élection a été le fruit d'un accord conclu le 18 mai à Doha entre la majorité et l'opposition à la faveur d'une médiation de la Ligue arabe dans la crise politique prévalant au Liban depuis un an et demi.

M. Sleimane doit lancer mercredi des consultations pour la formation d'un gouvernement d'union nationale qui devrait être conforme à l'accord de Doha accordant à l'opposition une minorité de blocage, avec 11 ministres sur 30, selon la présidence libanaise.

## VIOLENCES XÉNOPHOBES EN AFRIQUE DU SUD

### Le président mozambicain appelle ses compatriotes au calme

Le président mozambicain Armando Guebuza a demandé hier à ses compatriotes de ne pas avoir recours à la vengeance face aux violences xénophobes qui ont poussé des dizaines de milliers d'entre eux à fuir l'Afrique du Sud, rapportent des médias. En visitant le camp de transit de Beluane, le président Guebuza a déclaré que «le recours à la violence ne résoudra rien et nous n'avons pas besoin de représailles». Le camp de transit de Beluane, situé à environ 20 km de Maputo, abrite des Mozambicains rapatriés du pays voisin. A Beluane, le président Guebuza a appelé une centaine de rapatriés hébergés dans ce camp à se réinstaller dans le pays et à y chercher un nouvel emploi. Il leur a également demandé de rester calmes, estimant que le pays avait déjà souffert de sa longue guerre civile (1975-1992). Selon le directeur de l'Institut national de gestion des catastrophes, Joao Ribeiro, plus de 26 000 Mozambicains ont quitté l'Afrique du Sud, où une vague de violences visant les immigrés a fait au moins 50 morts depuis le 11 mai. Samedi, la police mozambicaine a été déployée devant l'ambassade d'Afrique du Sud à Maputo afin de la protéger contre toute représaille à la suite des violences anti-immigrés.